

13 mai 2026 -08:00

17 mai : Les violences homophobes se maintiennent, les discours réactionnaires progressent

À l'occasion de la Journée mondiale contre l'homophobie, la biphobie, la transphobie et l'intersexophobie le 17 mai prochain, Unia et l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes dévoilent leurs chiffres de 2025 concernant les critères protégés de l'orientation sexuelle, de l'expression et de l'identité de genre, des caractéristiques sexuelles et de la transition médicale ou sociale.

Unia - Des actes graves entraînant l'ouverture d'un dossier

En 2025, le nombre de signalements auprès d'Unia reste semblable à 2024, avec presque un signalement chaque jour (311 signalements). Près de la moitié (151 cas) ont donné lieu à l'ouverture d'un dossier. Ce taux de conversion de signalements en dossiers est nettement plus élevé que la moyenne des autres critères protégés (24%). Il témoigne de la gravité des faits signalés, qui relèvent fréquemment d'infractions pénales.

Le domaine de la "vie en société" est le plus représenté avec 61 dossiers, notamment des agressions dans l'espace public. Le deuxième domaine est celui de l'emploi, où l'on remarque une augmentation du harcèlement homophobe sur le lieu du travail. Le troisième domaine le plus présent est celui des médias, souvent des insultes sur les réseaux sociaux.

Unia - Des violences physiques, verbales et structurelles

Parmi les 142 dossiers clôturés en 2025, pour lesquels une qualification juridique a donc été possible, les actes de haine occupent une place centrale avec des faits pénaux dans 4 dossiers sur 10, principalement des coups et blessures et du harcèlement. Les hommes gays et bisexuels, et dans une moindre mesure les femmes lesbiennes et bisexuelles, comptent la plus grosse proportion de crimes de haine parmi les critères pour lesquels Unia est compétent.

Pour le reste, Unia enregistre 39% de dossiers concernant des discriminations (dans l'emploi, le logement, les biens et services...), un chiffre en hausse, ainsi que 22% de dossiers qui relèvent de discours de haine (incitation à la haine, à la discrimination ou à la violence, insultes, menaces).

Rappelons que ces chiffres cachent un sous-rapportage important : bon nombre de victimes ne signalent pas les faits, que ce soit auprès de la police ou d'autres instances comme Unia.^[2]

IEFH - Discriminations et discours de haine visant les personnes trans, non-binaires et intersexe : des réalités largement invisibilisées

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes a comptabilisé 94 signalements de discrimination en 2025 émanant de personnes trans, non-binaires ou intersexes, portant sur la transition médicale et/ou sociale, l'identité de genre, l'expression de genre ou les caractéristiques sexuelles. Par ailleurs, 454 signalements de comportements / propos haineux transphobes ont été rapportés (dont 392 relatifs à une seule publication dans un média francophone).

Ces signalements ne constituent qu'une part infime de l'omniprésence des discriminations. Dans

une étude récente publiée par l'Institut sur les conditions de vie et les expériences de discrimination des personnes transgenres et/ou non binaires, plus de 8 personnes sur 10 déclarent avoir été victimes de discrimination au cours des deux dernières années, notamment en ligne, dans le domaine des soins de santé et lors de la recherche d'emploi.

Unia - Une reconnaissance judiciaire

En 2025 et au premier trimestre 2026, 10 dossiers de violences homophobes pour lesquels Unia était partie civile sont passés devant la justice. Le mobile discriminatoire a été retenu comme circonstance aggravante dans 9 cas sur 10. Cette reconnaissance est essentielle pour renforcer les sanctions et envoyer un signal clair à la société.

Par ailleurs, dans certaines affaires de guet-apens tendus à des hommes homosexuels, la défense des agresseurs était bâtie sur une « chasse aux pédophiles ». Ce vieil amalgame infamant et totalement infondé n'a convaincu aucun juge.

Polarisation ambiante

Ce climat hostile est confirmé par l'étude de l'Institut sur les conditions de vie des personnes trans et/ou non binaires : près de 70% des répondant·es estiment que les préjugés et l'intolérance ont augmenté au cours des deux dernières années, une évolution largement attribuée aux attitudes et discours négatifs dans les médias et sur les réseaux sociaux (84,8%). Les conséquences sur la qualité de vie des personnes LGBTI+ sont réelles : le rapport récent de Lumi, la ligne d'écoute de Cavarria (fédération des associations LGBTI+ flamandes) témoigne d'une hausse de 15% des appels concernant des situations d'angoisse ou de dépression.

La RainbowHouse Brussels et Prisme (respectivement fédérations bruxelloise et wallonne) soulignent également l'émergence sur les réseaux sociaux de certains mouvements réactionnaires, comme le masculinisme, qui pourraient renforcer les risques de violences verbales et physiques à l'encontre des personnes LGBTI+.

Comprendre et prévenir les actes de haine : une priorité

Unia et l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes appellent les responsables politiques, à tous les niveaux de pouvoir, à prendre rapidement des mesures concrètes tant en matière de prévention qu'au niveau judiciaire.

Unia salue l'adoption du plan d'action de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Unia fera partie du comité d'accompagnement pour veiller à la mise en place de toutes ses actions et continuera d'apporter son expertise à travers ses recommandations.

Unia et l'Institut recommandent une meilleure prise en charge des victimes de délits et de discours de haine, ainsi qu'un renforcement des capacités de poursuite, en particulier pour les faits commis en ligne qui restent encore trop souvent impunis, avec des formations spécifiques pour les différents services de soutien aux victimes, en ce compris la Police.

Unia plaide aussi pour une étude des profils et des motivations des auteurs de délits de haine à l'encontre des personnes LGBTI+ afin de développer des stratégies d'intervention et de prévention plus pertinentes.

Unia et l'Institut sont par ailleurs favorables à l'adoption d'un cadre général pour des mesures alternatives à la simple répression, qui permettent un véritable changement de mentalité. Les autorités ont également un rôle clé à jouer en prenant clairement position contre les discours de haine et en soutenant une stratégie de prévention ancrée dans la promotion et la protection des droits humains. Une société moins LGBTI-phobe, c'est une société qui agit en profondeur sur les causes de la haine et ne se contente pas de la sanctionner.

Enfin, dans l'enseignement, Unia plaide pour une formation continue des acteurs éducatifs pour lutter contre les discriminations (EVRAS) et prévenir les violences LGBTI+ afin de faire évoluer les esprits dès le plus jeune âge.

Patrick Charlier, directeur d'Unia : *"Nous aurions tort de penser que la lutte contre l'homophobie et la biphobie ait été gagnée. Malheureusement les discriminations et les actes de violence persistent et évoluent avec des discours réactionnaires nouveaux. Nous suivons ces réalités avec attention et nous accompagnons les victimes en justice lorsque les cas sont graves et symboliquement forts pour l'ensemble de la société".*

Michel Pasteel, directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes : *« Les discriminations et violences envers les personnes LGBTI+, en particulier les personnes trans et non-binaires, restent une réalité préoccupante et largement sous-déclarée. Dans un contexte de polarisation croissante et de banalisation des discours de haine, il est urgent de renforcer la prévention, la protection des victimes et la réponse judiciaire, afin de garantir les droits fondamentaux de toutes et tous. »*

Contact

- Unia : Anne Salmon • +32 2 212 31 00 • +32 478 90 44 27 • anne.salmon@unia.be
- IEFH : Aurore Couvreur • +32 2 207 16 98 • aurore.couvreur@iefh.be

[1] Unia est compétent pour le critère "orientation sexuelle" tandis que l'Institut pour l'égalité entre les hommes et les femmes est compétent pour les critères "genre" et "sexe"

[2] [LGBTIQ Survey - Country factsheet - Belgium](#)

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Place Victor Horta 40
1060 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 233 44 00
<http://igvm-iefh.belgium.be>

Véronique De Baets
Porte-parole (FR)
+32 2 233 40 34
+32 479 25 04 41
veronique.debaets@iefh.be

Laura Smolders
Contact presse
+32 2 233 40 27
Laura.Smolder@igvm.be